Nouveau

Public

Référents IDA; CCD référents petite enfance CCD territoriaux

Pré-requis

Avoir suivi : la formation initiale CCD et/ou être en poste depuis plus de 2 ans; Le module socle e-learning sur la règlementation petite enfance; le module de sensibilisation sur le Service Public de la Petite Enfance

Modalités pratiques

Durée : 4 jours - Pour une session en intra : contacter les services de l'EGOC
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC
Action sociale
Formations nationales
CCD (Chargés de conseil et développement)

Tarifs

600.00

Module complémentaire à la formation initiale des CCD : Petite enfance

MAJ : Lundi 02 novembre 2026

Objectif professionnel

Développer son expertise sur la thématique petite enfance et ses enjeux

Contenu

SÉQUENCE 1 : LES ENJEUX

- Politique publique, enjeux et défis du secteur petite enfance
- Analyse globale d'une situation de territoire

SÉQUENCE 2 : ENVIRONNEMENT PARTENARIAL

- Articulation Sdsf/Ctg
- Cycle de vie d'un EAJE
- Les partenaires et leurs missions
- Ressources / outils

SÉQUENCE 3 : DISPOSITIFS DE FINANCEMENT PETITE ENFANCE

- Eaje / Rpe / Mam (fonctionnement et investissement)
- Éléments de langage à adapter en fonction des interlocuteurs

SÉQUENCE 4 : ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

- Diagnostic de territoire – étude de besoins
- Organisation et fonctionnement des Eaje (Local, équipe, agrément, référentiel qualité, différents types d'accueil)
- Accompagnement d'un projet de création d'un EAJE
- Le modèle économique des micro-crèches Paje
- Refus d'implantation d'une micro-crèche Paje par l'Autorité Organisatrice (AO)
- Étude du passage d'une micro-crèche Paje à une micro-crèche PSU
- Accompagnement d'un projet de création Relais Petite Enfance (RPE)
- Les projets de Maisons d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM)
- Le pilotage des Eaje / diagnostic de performance
- Les structure en difficultés

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

Effectif

8 à 12 stagiaires

Taux de satisfaction

Tarification

600 €

Tarif / Coût stagiaire

600.00

SÉQUENCE 5 : PARTENARIAT ADMINISTRATIF

- Les fondamentaux des processus administratifs et partenariaux
- Les coopérations inter métiers / transversalité

Les projets innovants, atypiques

Méthodes mobilisées

L'animation de cette formation s'articule autour d'un scénario fil rouge. Ce dernier aborde bon nombre de situations territoriales vécues.

La démarche pédagogique permet aux stagiaires de se placer en situation concrète à partir de ce cas réel.

La méthode permet d'allier théorie et pratique.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la

mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
